

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 17/05/2017

Convocation du 05/05/2017

Ordre du Jour :

- **Travaux en cours et en projets.**
- **Règlement salles des fêtes.**
- **Organisation élections législatives/organisation du 14 juillet.**
- **Participation frais panneaux de signalisation.**
- **Fixation prix du m² terrains.**
- **Questions diverses.**

Tous les conseillers étaient présents Pierre CHARLET, HOFFMANN Nathalie, RALITE Frantz, ADAMI Marie-Pascale, FERRAND Christian, SIEMIENAS Josette, DEBIN Sébastien, DORMONT Lionel, et FLOT Pierre-Marie à l'exception de JACQUINET Hervé et JUNG François. Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales; Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme. HOFFMANN Nathalie est désignée pour remplir cette fonction.



TRAVAUX ET PROJETS EN COURS ET PROJETS

Monsieur le Maire informe le conseil que la commission travaux de la commune a identifié les différents projets à étudier, à initier ou à finaliser d'ici la fin de l'année. Il s'agit des travaux d'accessibilité et d'isolation de la salle des fêtes, le remplacement du congélateur et du frigo de la salle des fêtes qui montrent des signes de dysfonctionnement, l'achat de mobilier (tables et chaises) pour la salle des fêtes.

Il ajoute au conseil, qu'il a engagé la démarche de sécurisation de la route départementale n°2 et pour ce faire, une rencontre est fixée avec un responsable du conseil départemental.

Concernant l'éclairage public, le maire précise au conseil qu'il a pris contact avec le SIEM et qu'une étude est en cours de réalisation et que le conseil aura l'occasion de se prononcer sur ce dossier.



REGLEMENT SALLES DES FETES.

Monsieur le Maire a présenté au conseil le règlement actuel de la salle des fêtes. Les élus ont validé la version en cours et ont souhaité s'assurer de la prise en compte par les locataires de ses dispositions. Ils préconisent la conservation d'une copie de règlement signé par le locataire concerné.



ORGANISATION ELECTIONS LEGISLATIVES/ORGANISATION DU 14 JUILLET.

Monsieur le Maire présente le projet de tour de garde en vue des prochaines échéances électorales. Les élus ont accepté et validé le projet du maire.

Le maire propose au conseil la prise en charge intégrale des dépenses liées à l'organisation des festivités du 14 juillet 2017. Les élus valident la proposition du maire en rappelant que le budget 2017 prend en compte les dépenses afférentes à l'organisation de ces festivités.



PARTICIPATION FRAIS PANNEAUX DE SIGNALISATION.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que suite à l'accord de principe avec les entreprises installées sur le territoire communal, la commune a payé l'intégralité des frais d'installation des panneaux d'indication d'activités,

Il propose au conseil d'appliquer aux différentes personnes morales concernées en fonction des panneaux demandés la participation de :

- ✓ **120 € DESIALIS, JP AUTO, VIVESCIA, ACTI et VOLA'FERM.**
- ✓ **220 € CENTRE EQUESTRE ET EQUILIBRE**
- ✓ **240 € SARL SEFEC ET TRANSCOM- AGRI**
- ✓ **160 € ANNA'BELLE ESTHETIQUE.**

Après examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, accepte les participations proposées par le maire et l'autorise à signer tous documents s'y rapportant.



FIXATION PRIX DU M² TERRAINS.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que suite à la saisine des domaines pour les deux terrains de la commune enclavés, il serait judicieux d'estimer le prix au m² de ces deux terrains.

Après examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants décide de fixer le prix à 5 €/m². Le conseil précise que la viabilisation, les frais de bornage, de géomètre, notaire ainsi que tous les autres frais seront à la charge de l'acquéreur.

Fait à Coolus, le 22/05/2017

Le Maire

Mr Pierre CHARLET